

Gaspé est-il un pays agricole ?

Nous attirons l'attention du *Daily-News* sur la correspondance suivante, publiée dans la *Gazette des Campagnes*, dans laquelle on donne à notre confrère anglais certains renseignements sur une question dont plus d'un lecteur pourra tirer profit.

Monsieur l'Editeur,

Le *Montreal Transcript*, dans son numéro du 13 janvier, décharge sa grande colère sur le Maire de Gaspé. Celui-ci a eu l'audace de demander au Gouvernement, non un octroi de terre pour y bâtir des manufactures, non un subside pour quelque chemin de fer ou un canal, mais bien un chemin de colonisation de 100 milles de long pour relier Ste. Anne des Monts à la Rivière au Renard. Je ne veux pas discuter cette question de point en point avec le *Transcript* qui ignore l'état des choses dans la Gaspésie. Peut-être le vilain rédacteur est-il passé au large de nos côtes, en steamer, et ne voyant de loin que montagnes, il en a conclu qu'il n'y a pas de terre labourable par ici et que nous ne sommes que des pêcheurs. Je veux le démentir par un peu.

D'abord, quant à son prétendu Maire de Gaspé, il y a bien une lettre du Maire de Ste. Anne des Monts qui expose le besoin d'un chemin maritime. Mais Ste. Anne des Monts n'est pas Gaspé, c'est seulement une paroisse ou Municipalité du Comté de Gaspé. Ce seul point montre combien l'écrivain du *Transcript* est ignorant en ce qui concerne le territoire de la Gaspésie. Et pourtant il en parle avec tant d'assurance !

Il dit : "On demande un chemin de 100 milles, le long du littoral pour ouvrir une communication entre les petits postes des pêches." En vérité, vous êtes superbe, admirable d'ignorance ! Ainsi la côte de Gaspé n'est autre chose que quelques postes de pêche isolés et privés de toute communication. Allons, M. du *Transcript*, venez nous voir l'été prochain, mettez ici à terre, votre pied aristocratique, et nous vous ferons voir des moulins, des tronçons de chemins dans tous les endroits, enfin ce qu'on rencontre au sein d'une contrée agricole. Mais vous dire les choses ne suffit pas sans doute : il vous faut des chiffres. Eh ! bien, en voici dont je puis garantir l'exactitude.

A mi distance du Mont Louis et de la Rivière au Renard se trouve la mission de Chlorydorme qui comprend 3 lieues de front, et se compose des établissements suivants : Frégate, Petite-Anse, Grand-Chlorydorme, Petit-Chlorydorme, Pointe-Sèche et la Seigneurie du Grand-Etang. On y compte 36 feux

A douze milles en bas du Grand Etang, commence la paroisse de la Rivière-au-Renard qui a 4 lieues de front, et se compose de cantons appelés Anse-au-Vallon, Pointe-Jaune, Echourie, Grande-Anse, Petit-Cap, Petite-Rivière-au-Renard et Grande-Rivière-au-Renard.

Il a été récolté 7,724 minots de grains, 13,223 minots de patates et 52,796 bottes de foin. Et cela, dans une petite partie seulement de la Gaspésie, et dans la partie la plus pauvre et la moins avancée en fait de culture. Que serait-ce donc si je donnais le montant de la récolte de la Madeleine, place renommée pour la beauté de son blé qui croit en abondance dans un riche sol d'alluvion, du Mont-Louis où la plupart des résidents comptent leur récolte de patates par centaines de quarts, de l'Anse-au-Griffon et du Cap Rosier où le premier rang est presque en entier en culture, et du territoire qui s'étend du Bassin de Gaspé à Percé ? Le moulin de Penouilt a converti en farine 500 quarts de grains et celui de la Rivière-au-Renard 1100 quarts, sans compter ceux de l'Anse-du-Cap, de l'Anse à Beaufils, du Banc-de-Sable, de l'Anse Sauvage, de la Petite Vallée, du Mont-Louis et de Ste. Anne-des-Monts.

Et vous venez nous dire : "Ce que le gouvernement a de mieux à faire, c'est de laisser Gaspé s'entretenir par lui-même (*to let Gaspe set up house keeping for itself.*)" Vous nous représentez comme une race de mendiants lâches et insatiables.

"Gaspé, selon vous, est une sangsue qui se gorge à même le trésor public, sans pouvoir jamais se rassasier (*it is a perpetual drain on the revenue*), et il en est rendu au point d'oser demander un chemin militaire." A votre point de vue égoïste et étroit, ces raisons ont une force invincible peut être. Mais nous, habitants de la terre du Canada, nous, descendants de ceux qui ont ouvert ce pays et l'ont fertilisé de leurs sueurs, nous qui, sur cette côte de Gaspé, faisons depuis quelques années des efforts incessants et prodigieux pour ouvrir les terres et préparer des foyers à la génération future, nous qui voyons avec bonheur la forêt reculer peu à peu, nos représentants plaider chaudement notre cause et le gouvernement nous encourager, nous trouvons vos raisons insensées et antinationales.

Depuis cinq à six ans seulement, les terres ont commencé à être sérieusement cultivées, et on a vu plus haut la récolte de 1869 dans la partie de la Gaspésie qui s'est mise la dernière à l'œuvre. Mais puisque j'ai voulu donner une idée des revenus agricoles, il est à propos de citer de plus le nombre des animaux domestiques qui se trouvaient au 1er Janvier 1870 dans ces mêmes places : 49 chevavx, 76

bœufs, 232 bêtes à cornes, 264 moutons 308 cochons.

Il y a 5 ans, dans toutes ces places, excepté la Grande-Rivière-au-Renard, il n'y avait pas 10 animaux.

Etant donnée une étendue de pays où l'agriculture progresse autant, où le nombre des animaux augmente rapidement, où plusieurs moulins fonctionnent pour rencontrer les besoins toujours croissants de la population, où déjà le gouvernement a commencé des chemins, où les Municipalités consacrent annuellement des sommes assez considérables, pour ébaucher de nouveaux chemins ou parachever ceux déjà existant, il est évident qu'il y a là quelque chose qui mérite attention et encouragement.

Le *Montreal Transcript* fait des gorges chaudes à propos du chemin militaire. Que le chemin se fasse en partie par le gouvernement, en partie par les Municipalités, et il sera chemin maritime, postal et militaire. Comme chemin maritime, il sera le moyen de mettre la population gaspésienne en rapport avec le reste de la Province de Québec, il mettra bien des équipages naufragés en état d'avoir un secours prompt et efficace, il rendra possible partout le fonctionnement de l'Acte des Municipalités et plus facile l'administration de la justice. Comme chemin postal, il rendra prompt et facile le transport de la malle en hiver, nous délivrera de la honte de voir la malle portée à dos d'homme l'espace de 100 milles, sur la rive sud du St. Laurent, et surtout préviendra les accidents souvent sérieux auxquels les courriers à pied sont inévitablement exposés.

Enfin, comme chemin militaire, il sera peut-être le salut du Canada qu'une guerre éclate en hiver entre la Puissance et les Etats-Unis, le chemin de fer intercolonial sera une proie facile et dont les Yankees s'assureraient tout d'abord. Par où les milices de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de la Baie des Chaleurs et de la Gaspésie, ainsi que les secours en hommes et les munitions venant d'Angleterre, pourront-ils se rendre dans les District de Montréal et de Québec qui seront les points les plus menacés ? Et même supposant que les milices maritimes seraient consignées à la défense de leurs provinces respectives, il faudra des communications incessantes, des rapports pour ainsi dire journaliers des extrémités du pays au centre et du centre aux extrémités. Ces communications seraient-elles sûres dans une contrée ouverte comme l'est celle qui s'étend de Ristouche au cœur de la Puissance ?

En voilà assez pour prouver l'ignorance du *Transcript* à propos des ressources, des besoins et de l'avenir de la Gaspésie. Au reste le gouvernement local en a une toute autre idée,